

Le titulaire d'un permis de production artisanale qui effectue la livraison de boissons alcooliques, à l'exception d'alcools et spiritueux, pour le compte d'un ou de plusieurs autres titulaires de permis de production artisanale et qui prévoit entreposer ces boissons en prévision de leur livraison doit déclarer à la Régie l'endroit d'entreposage.

La Régie doit recevoir la déclaration avant que les boissons alcooliques soient entreposées dans l'endroit désigné.

## 1 Renseignements sur le titulaire de permis de production artisanale qui effectue la livraison

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Numéro de permis attribué par la Régie : \_\_\_\_\_

## 2 Renseignements sur l'endroit désigné pour l'entreposage des boissons alcooliques en prévision de la livraison

L'entreposage ne peut pas être fait dans un endroit où un permis de fabricant de boissons alcooliques ou de détaillant (bar, restaurant, épicerie) est exploité, notamment dans l'établissement du titulaire qui effectue la livraison ou dans son entrepôt, le cas échéant.

L'endroit désigné pour l'entreposage des boissons alcooliques en prévision de leur livraison doit être utilisé exclusivement à cette fin. Cet endroit pourrait faire l'objet d'une inspection en vertu de la *Loi sur la Société des alcools du Québec*.

Date de début de l'activité d'entreposage : 

Année	Mois	Jour

Type d'immeuble :  Entrepôt  Garage  Autre. Précisez : \_\_\_\_\_

Numéro, rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : 

--

Téléphone (jour) : 

Poste	Poste	Poste

 Courriel : \_\_\_\_\_

Personne chargée de l'entreposage : \_\_\_\_\_

## 3 Déclaration

Je déclare qu'une entente de service a été conclue avec chaque titulaire pour lequel la livraison sera effectuée et que les boissons alcooliques faisant l'objet de la livraison auront été vendues, préalablement à leur entreposage, par le titulaire qui les a fabriquées.

Je déclare qu'aucun permis délivré en vertu de la *Loi sur les permis de d'alcool* ou sur la *Loi sur la Société des alcools* n'est exploité à l'endroit désigné pour l'entreposage.

Je m'engage à informer la Régie des alcools, des courses et des jeux de tout changement lié à cette déclaration.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_ Prénom et nom

Date : 

Année	Mois	Jour

## 4 Transmission du formulaire

Veuillez faire parvenir ce formulaire par courriel à l'adresse **fabricants.reception@racj.gouv.qc.ca**.